

du Canada aux apports nets de capitaux à long terme. Le Comité a reconnu qu'il existe un lien entre le bon fonctionnement du système monétaire international et les politiques des pays sur le plan intérieur en matière de balance des paiements.

Les membres du Comité ont étudié les répercussions positives que l'élargissement des Communautés européennes pourrait avoir sur l'économie mondiale, et les conséquences de cet élargissement pour les intérêts commerciaux des pays tiers. Ils ont souligné à quel point il importe que les participants tiennent pleinement compte de ces intérêts. Ils ont reconnu que la politique agricole commune de la CEE soulève des problèmes particuliers et qu'il convient de déployer des efforts concertés pour obtenir le plus tôt possible d'importantes mesures d'accommodement en faveur des intérêts commerciaux des pays de l'extérieur.

Les membres du Comité ont réaffirmé l'appui des deux gouvernements à l'égard des efforts visant à encourager l'expansion du commerce mondial. Ils ont étudié les progrès réalisés dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) au sujet de l'identification des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce multilatéral, et ont examiné les possibilités d'une réduction de ces barrières sur une base multilatérale. Ils sont convenus à cet égard que les grandes nations commerçantes doivent prendre la tête d'un mouvement de libéralisation rapide du commerce dans le cadre du GATT.

Les discussions ont aussi porté sur divers problèmes agricoles internationaux. Les membres du Comité ont échangé des opinions sur les problèmes découlant d'un nouvel accord international sur le blé. Une